

Vigne

Avertissement No 13 – 25 juillet 2013

- Message important.
- Saviez-vous que...
- Filets.
- Degrés-jours et développement.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Maladies observées et actions de prévention; résistance et délavage et délais avant la récolte.
- En cas de grêle.
- Insectes : scarabée japonais, tordeuse de la vigne, phylloxéra de la vigne et scarabée du rosier.
- Carence en magnésium.
- Rognage.
- Phytotoxicité et coups de soleil.
- Nouvelles plantations.
- Campagne de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants.
- Références.

MESSAGE IMPORTANT

L'**avertissement No 13** couvrira une période de **deux à trois semaines**. Par contre, les conseillers demeurent sur le terrain et leurs observations nous sont rapportées hebdomadairement. Si une problématique particulière devait se présenter, soyez assuré que nous vous tiendrons informer.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouvez pointer et cliquer sur les mots **accentués en bleu** présents dans les avertissements et bulletins d'information du réseau « Vigne » afin d'accéder à un complément d'information en lien avec les sujets abordés.

De l'**information statistique** sur les **températures minimales et maximales**, les **précipitations** et le **cumul des degrés-jours en base 10**, pour les années 2010 à 2013, est maintenant disponible. Les mises à jour seront insérées dans les tableaux à la fin de chaque mois.

FILETS

Pour ceux d'entre vous qui pensent installer des filets protecteurs contre les oiseaux, vous devrez prévoir cette opération pour bientôt dans les secteurs les plus chauds. En effet, si vous n'êtes pas prêts, les oiseaux, eux, le seront!

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



27 : nouaison.



29 : baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm).



31 : baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm).



33 : fermeture de la grappe.

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 24 juillet 2013 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 24 juillet	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	357,3	66,5	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I. O.)	514,6	85,7	31/29/29/31 (23 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas et Tingwick	655,4	79,4	31/29/ND/31 (19 juillet)
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	549,4	69,9	27/ND/ND/29 (17 juillet)
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	661,2	90,5	31/ND/ND/31 (23 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	605,5	86,3	ND/ND/ND/ND
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	619,0	87,0	31-33/31-33/33/33 (22 juillet)
Mauricie	559,9	79,9	ND/ND/ND/ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	707,3	93,0	33/31-33/ND/31-33 (22 juillet)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	713,4	95,1	33/33/ND/ND (23 juillet)
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	615,6	88,1	ND/ND/ND/ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	437,6	65,2	ND/ND/31/ND (22 juillet)

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous à l'avertissement [No 03](#) du 15 mai 2013 pour plus de détails sur les maladies présentement observées (anthracnose, mildiou, excorioso et blanc) dans les vignobles.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Toutes les maladies (**anthracnose**, **blanc**, **excoriose**, **mildiou**, **rougeot parasitaire [Brenner]**, **pourriture grise et pourriture noire**) sont présentes actuellement à différents degrés d'intensité dans les vignobles dépistés. Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants, même si peu de symptômes visuels sont présents sur les plants. Comme le mentionne très bien un agronome : « **Traiter en protection après la pluie c'est comme ouvrir son parapluie une fois la pluie terminée...** ».

La prévention est donc de mise pour s'assurer d'une récolte de qualité.

Une bonne aération du vignoble, grâce à une taille adéquate sur le rang, au rognage et au désherbage du sol (ATTENTION À LA DÉRIVE!), défavorise les maladies qui prospèrent en conditions chaudes et humides, comme nous connaissons présentement, et peut vous faire sauver des applications de pesticides.

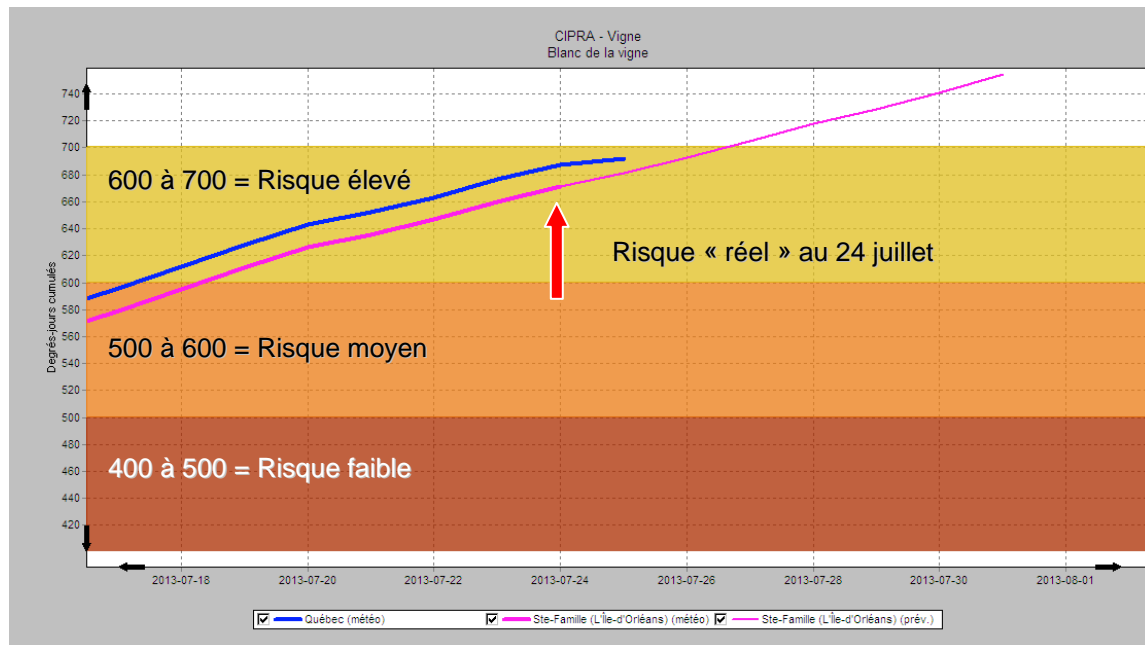
Les observations pour détecter la présence de **blanc** devraient être en cours dans tous les sites avec des cépages sensibles (Chancelor, Chardonnay, Riesling et Geisenhein 318) et dans ceux avec des antécédents de cette maladie. Les conditions propices au blanc sont un temps chaud, sans pluie, une température optimale de 25 °C et les stades 4 à 6 feuilles jusqu'à la véraison.

Lors de votre dépistage, surveillez les parties des plants à l'ombre comme le dessous des feuilles, car ce champignon n'aime pas le soleil!

Le « **danger** » est maintenant bien **présent** pour la majorité des cépages et des régions.

Pour plus de détails sur le blanc ainsi que des informations sur le modèle du **cycle du blanc**, consultez l'avertissement **No 12** du 17 juillet dernier.

Modèle pour le blanc, saison 2013, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 22 mai 2013



Selon le modèle, les moments auxquels il faut faire des observations sont les suivants :

- Autour de 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages **sensibles** (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages **modérément sensibles** (DeChaunac, Frontenac, Foch, Sainte-Croix, etc.) peuvent commencer.

Régions	Montréal-Est, Montréal-Ouest	Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides, Outaouais	Capitale-Nationale, Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	6 mai 2013	14 mai 2013	22 mai 2013	30 mai 2013
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	960,7	824,6	711,4	567,4
Gains de la dernière semaine	126,0	118,9	111,4	97,9

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

Les observations de **pourriture grise** (*Botrytis*) se poursuivent en Montréal et en Estrie. La prévention est donc de mise, car le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

Attention, le champignon responsable de la pourriture grise peut rapidement devenir résistant aux fongicides utilisés.

Pour vous guider dans vos choix sur les produits fongiques à utiliser pour lutter contre une ou plusieurs maladies en même temps, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 07](#) du 11 juillet 2013. Vous trouverez aussi dans l'avertissement [No 05](#) du 30 mai dernier, de l'information sur les conditions propices et divers traitements possibles pour lutter contre différentes maladies pouvant être rencontrées dans la vigne.

Pour plus de détails sur la pourriture grise, consultez l'avertissement [No 12](#) du 17 juillet dernier.

DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Consultez le bulletin d'information [No 07](#) du 11 juillet 2013 afin de connaître les délais avant la récolte des produits phytosanitaires (fongicides et insecticides) homologués en viticulture.

EN CAS DE GRÊLE

Attention! Les conditions météo instables des derniers temps et celles à venir pourraient entraîner des orages violents, donc des risques accrus de grêle! Les blessures causées aux fruits par les grêlons représentent une excellente porte d'entrée pour plusieurs maladies, dont la pourriture blanche.

Cette pourriture blanche (*Coniella diplodiella*), aussi appelée « rot blanc » ou « coître de la vigne », **pourrait se développer sur les baies après la véraison, si celles-ci sont blessées.** Les insectes et tous les agents, dont la grêle, qui peuvent causer des blessures aux raisins, favoriseront le développement du champignon. Ce dernier se développe sur les blessures et provoque le dessèchement des raisins. **Un traitement au cuivre, au folpet ou au captane dans les 24 heures suivant l'évènement protégera les baies.** Dépassé ce délai de 24 heures, le traitement n'est plus efficace, puisque le champignon a eu suffisamment de temps pour infecter les fruits.

SCARABÉE JAPONAIS ET TORDEUSE DE LA VIGNE

Des observations du scarabée japonais sont faites dans toutes les régions à différents niveaux d'intensité et les observations de tordeuse de la vigne se poursuivent en Montérégie. Vérifiez avec votre conseiller de la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ces ravageurs. Certains produits auront un effet sur plusieurs ravageurs.

PHYLLOXÉRA ET SCARABÉE DU ROSIER

Phylloxéra : Les observations se poursuivent toujours; des galles de secondes générations sont maintenant présentes et ouvertes. En raison des opérations culturales en cours comme le rognage, les interventions chimiques sont de moins en moins nécessaires. Consultez l'avertissement [No 09](#) du 27 juin 2013 pour revoir l'information concernant ce ravageur.

Scarabée du rosier : aucune mention dans les observations de la dernière semaine.

CARENCE EN MAGNÉSIUM

Les observations se poursuivent majoritairement sur les vieilles feuilles du cépage Frontenac. Pour corriger temporairement la situation, les interventions suivantes peuvent être faites.

Moment	Produit	Dose	Notes
Trois pulvérisations à intervalles de 10 jours, à compter de juillet	Sulfate de magnésium (sels d'Epsom)	20 kg/1 000 L d'eau	Pulvériser pratiquement jusqu'au point de ruissellement. Ne pas dépasser une concentration de 40 kg/1 000 L d'eau.
	Formulations liquides, y compris les chélates	Consulter l'étiquette	Peut-être compatible avec certains pesticides. Consulter l'étiquette.

ROGNAGE

Les opérations de rognage se poursuivent en fonction de la croissance de la vigne, des cépages, de la vigueur des plants et des conditions climatiques. Le rognage permet d'éliminer la partie supérieure des rameaux afin de favoriser une **meilleure aération** et une plus grande pénétration de la lumière sur le rang et entre les rangs. Il permet aussi d'éliminer les jeunes feuilles et pousses qui sont plus sensibles aux diverses maladies. Par contre, ATTENTION à ne pas trop enlever de feuillage, puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir. Habituellement, 8 à 12 feuilles sont suffisantes.

PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL

Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître lors de périodes de chaleur comme nous en connaissons présentement. Attention aux produits que vous utilisez et au moment auquel vous faites vos applications. Plusieurs produits, dont le soufre, ne sont pas recommandés au-delà de 27 °C.

Attention lors de l'opération d'effeuillage à laisser des feuilles qui protégeront vos grappes contre les coups de soleil. Les symptômes de cette problématique peuvent être comparés à un début de pourriture noire.

NOUVELLES PLANTATIONS

Les altises à tête rouge sont maintenant arrivées dans plusieurs régions. Ces insectes ne sont pas problématiques pour les « vieux » vignobles. Par contre, les nouvelles plantations sont plus à risque. En effet, étant donné le peu de feuillage présent, les altises peuvent défolier les plants et entraîner des problèmes d'aoûtement. Afin de limiter leur incidence, un bon désherbage devrait être fait. Vérifiez avec votre conseiller de la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ce ravageur.

Afin de favoriser le bon développement des jeunes plants, des apports d'eau devraient être faits lorsque plusieurs jours sans pluie se suivent surtout sur les sols légers.

CAMPAGNE DE RECYCLAGE

AgriRÉCUP, en collaboration avec l'UPA, reprend [le Programme de recyclage des contenants de pesticides et de fertilisants](#). Vous pourrez déposer vos contenants du 1^{er} juin au 30 septembre 2013 à différents endroits.

Pour obtenir plus d'information sur cette campagne de recyclage et voir la liste des sites de dépôt, consultez le site Internet d'[AgriRÉCUP](#).

RÉFÉRENCES

- [SAgE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte et sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [IRIIS phytoprotection](#) : pour une aide au diagnostic des problèmes rencontrés concernant maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- Les étiquettes des pesticides sont disponibles via le [site Web de l'ARLA](#).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 225
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – Vigne – 25 juillet 2013